

LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES

“Je rends visite à une personne détenue”



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE LIANCOURT**

sodexo

SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS



Le Secours Catholique : Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches après-midi des bénévoles accueillent, écoutent et aident les familles et les proches des personnes détenues.

L'ARAPEJ : dispose d'une ligne d'écoute et d'information juridique au service des détenus, de leurs familles.

➤ Pour les joindre : **0800 870 745** ou par internet www.arapej.fr

SOS PAPA : pour la mise en place d'une médiation parent-enfant

➤ Pour les joindre : **09 51 06 54 22** ou par internet www.sospapa-nordpicardie.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL :

- du Jeudi au dimanche de 7H30 à 17H45
- Fermé le lundi, mardi et mercredi

CONTACTS UTILES :

- Secrétariat administration pénitentiaire : **03 44 28 82 44**
- Centre pénitentiaire de Liancourt : **03 44 28 82 10**
- Service unité de vie familiale : **03 44 28 41 57**
- Service comptabilité : **03 44 28 82 33**
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) : **03 44 28 82 25**
- Service de réservation des parloirs (numéro gratuit) : **0805 05 00 38**
- Service des permis de visite : **03 44 28 41 86**

A l'intérieur de l'accueil des familles, deux boîtes aux lettres sont destinées à recevoir les courriers de prévention au suicide ainsi que les courriers à l'attention des services administratifs. Elles sont relevées quotidiennement par le Chef d'Etablissement.

LE JOUR DE LA VISITE, VOUS MUNIR :

- D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
- DU N° D'ECROU DE LA PERSONNE QUE VOUS VISITEZ
- DE VOTRE NUMERO DE PERMIS DE VISITE

Cela facilitera vos démarches de réservations de parloirs et vos différentes demandes d'informations.

ACCESSIBILITE

EN TRAIN

- **Depuis la gare du Nord** : Prendre un TER en direction d'Amiens et descendre à la gare de **Liancourt-Rantigny**.
- Des navettes **OISE MOBILITE (ligne 8B)** sont prévues de la gare au centre pénitentiaire.

Pour plus d'informations sur les horaires et tarifs des transports :

- **TER PICARDIE** : se renseigner au **0800 099 565** ou par internet www.ter-sncf.com/Region/Picardie/fr/
- **OISE MOBILITE** : se renseigner au **0970 150 150** ou par internet www.oise-mobilité.fr

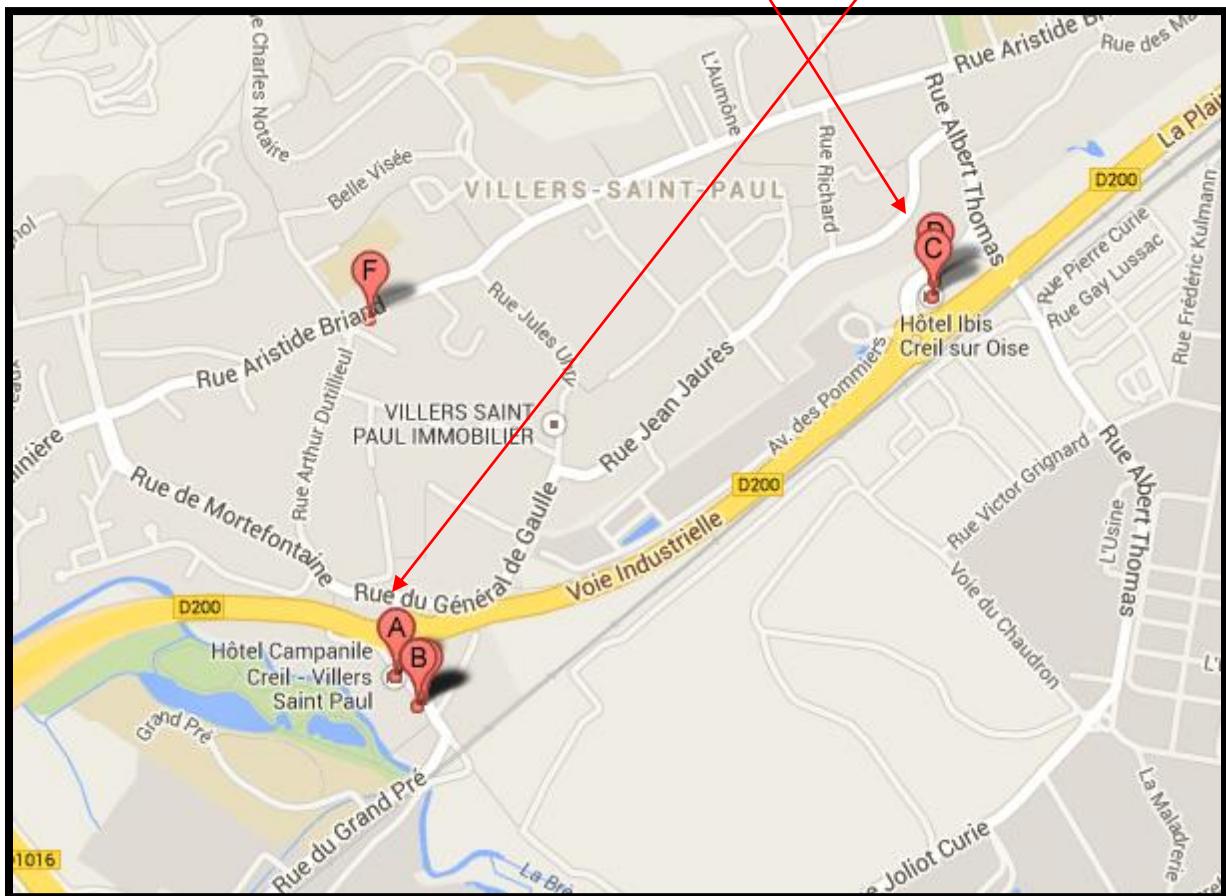
Pas de navette les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. Possibilité de la réserver durant les vacances scolaires en contactant **OISE MOBILITE pour un Transport à la Demande (TAD)**.

EN VOITURE

- **Depuis PARIS**, emprunter l'A1 en direction de **LILLE**, puis prendre la **sortie n°8** direction **SENLIS**, Suivre la direction **CREIL-BEAUVAIS** et sortir à **LIANCOURT**, Continuer en direction de **CATENOY-COMPIEGNE** puis suivre le panneau **Centre Pénitentiaire nouveau**.

POSSIBILITES D'HEBERGEMENT

HOSTELLERIE DU PARC	PREMIERE CLASSE	HOTEL IBIS
Avenue d'Ile de France 60140 Liancourt	(le moins cher) 5 rue du Marais	Centre commercial 3 avenue des Pommiers
Tél. : 03 44 73 04 99	60870 Villers Saint Paul Tél. : 0892 707 042	60870 Villers Saint Paul Tél. : 03 44 74 56 56



OBTENIR UN PERMIS DE VISITE

Envoyez votre demande au :

BLIE
Centre Pénitentiaire de
Liancourt
1 avenue Robert Badinter
60140 Liancourt

Pour l'obtention d'un permis de visite, voici les documents à fournir :

MEMBRES DE LA FAMILLE (parents, enfants, grands-parents, petits-enfants, époux, concubin, frères/sœurs et leurs conjoints)	MEMBRES DE LA FAMILLE INDIRECTE (oncles, tantes, cousins)	NON MEMBRES DE LA FAMILLE*
<ul style="list-style-type: none">■ 1 Photocopie recto/verso de la carte d'identité (ou passeport ou carte de séjour ou permis de conduire) en cours de validité■ 1 Justificatif de domicile■ 1 Photocopie du (des) livret(s) de famille■ 2 Photos d'identité récentes■ 1 Enveloppe timbrée avec votre adresse pour la réponse■ Pour les mineurs : photocopie du livret de famille et autorisation écrite du responsable légal. Dans le courrier, précisez également le nom de toutes les personnes majeures autorisées à accompagner le mineur lors de la visite au parloir; personnes devant posséder un permis de visite.		
	<ul style="list-style-type: none">■ Lettre de motivation avec : nom, prénom et n° d'écrou de la personne incarcérée.	<ul style="list-style-type: none">■ Lettre de motivation avec : nom, prénom, n° d'écrou de la personne incarcérée et votre lien avec elle.

**Les personnes non membres de la famille peuvent obtenir un permis de visite si cela contribue à l'insertion sociale et /ou professionnelle de la personne détenue, sous réserve du maintien de l'ordre et de la sécurité de l'établissement. Une enquête policière préalable peut être demandée.*

Lors de votre première visite au parloir, il vous sera remis une carte code barre. Celle-ci vous permettra de prendre, modifier ou supprimer des rendez-vous de parloir sur les bornes situées dans l'accueil familles.

QUE POUVEZ-VOUS APPORTER ?

- **DU LINGE PROPRE** dans un sac de courses (**pas de valise, ni sac de sport**)
→**un sac toutes les deux semaines.**
- **Si le détenu n'a aucun permis de visite** : vous pouvez alors déposer jusqu'à 1 sacs de linge à l'accueil des familles dans l'attente de votre permis de visite :
Du jeudi au dimanche de 7h30 à 11h30 et de 12h45 à 15h30.

Liste du linge que vous pouvez apporter :

1	Blouson/veste/coupe-vent (Du 01/10 au 15/04)	3	Torchons
1	Bonnet ou casquette ou bob	3	Magazines / journaux /livres traduis-en français
1	Paire de gant	2	CD/DVD (originaux)
3	Ensemble serviette de toilette moins de 1m50 et gant de toilette		
3	Shorts / pyjamas		
5	Pull-overs/sweat-shirts/gilets		
6	Pantalons		
7	Chemises/ t-shirts/ polos/chemise		
14	Slips/caleçons		
14	Paires de chaussettes		
1	Paires de basket (tous les 2 mois)		

Le détenu peut faire laver son linge gratuitement au sein de l'établissement pénitentiaire.

SONT INTERDITS

- Les vêtements à capuche
- Les vêtements bleu marine, bleu clair ou kaki
- La nourriture, les boissons, le tabac
- Les substances illicites
- Les téléphones portables, clés USB, cartes mémoires



QUE POUVEZ-VOUS APPORTER – suite- ?

- **DES PRODUITS D'HYGIENE** dans un sac plastique (pas de valise, ni sac de sport)
→ **un sac toutes les deux semaines**

1	Gels douche 750 ml (emballage plastique)
1	Savon
1	Shampooing 750 ml (emballage plastique)
1	Dentifrice
1	Crème à raser (emballage plastique)
1	Brosse à dents non électrique
1	Déodorant bille ou stick sans alcool (emballage plastique)

TOUS LES EMBALLAGES DOIVENT ETRE EN PLASTIQUE

L'ACCUEIL DES ENFANTS

SERVICE DE GARDE SAMEDI UNIQUEMENT

Nous prenons en charge **les enfants de plus de 3 ans** pendant l'attente des parloirs et s'ils ne rentrent pas dans l'établissement avec vous.
Des animations et jeux leur sont proposés durant la garderie.
Les chargés d'accueil se réservent le droit de refuser les enfants malades, sans avis médical.

Pour inscrire un enfant, vous devez fournir* :

- Une copie de sa pièce d'identité ou du livret de famille
- Une photo d'identité
- Une copie de son carnet de vaccinations

**Ces documents sont à fournir une seule fois.*



Pour plus d'informations, adressez-vous aux Chargés d'accueil
présents au sein de l'accueil des familles

ENVOYER DE L'ARGENT A UNE PERSONNE DETENUE

Pour les personnes détenues ne pouvant recevoir d'argent liquide, la comptabilité de l'établissement leur ouvre un **compte nominatif** individuel et gère les entrées et les sorties d'argent.

Pour réaliser un versement :

- Par virement bancaire

DEMARCHE POUR UN ORDRE DE VIREMENT BANCAIRE

1. Demandez vos ordres de virement aux chargés d'accueil des familles ou des bénévoles de l'association

2. Indiquez :

Nom du bénéficiaire
Nom de l'établissement
Administration pénitentiaire
Régisseur des comptes nominatifs
RIB du régisseur des comptes nominatifs

3. Complétez le cadre identifiant

Si **identifiant national** (compte bancaire français) :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé	Domiciliation
10071	60000	00001002812	43	TP BEAUVAIS

Si **identifiant international** (compte bancaire étranger) :

IBAN	BIC
FR76-1007-1600-0000-0010-0281-243	TRPUFRP1

4. Complétez la zone de 31 caractères qui comprendra obligatoirement :

- le numéro d'écrou de la personne détenue + éventuellement la lettre (+ espace)
- le nom du détenu (+ espace)
- le prénom (dans la limite du nombre de caractères)

Exemple :

9	9	9	9	9	N	D	U	R	A	N	D	J	E	A	N	-	C	H	R	I	S	T	O	P	H	E
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LES PARLOIRS

Jours de parloirs : jeudi, vendredi, samedi et dimanche

Nombre de personnes pouvant accéder au parloir : 5 personnes maximum avec un nombre maximum de 3 adultes.

Nombre de parloirs : 2 fois par semaine pour les personnes en centre de détention.

RESERVATIONS

Les rendez-vous doivent être pris au moins 72 h à l'avance:

▪ **Par téléphone** Le lundi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Le mardi de 14h00 à 17h00 (mardi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 quand le lundi est férié

(ne fonctionne pas les jours fériés) **0805 05 00 38**

Munissez-vous du numéro d'écrou de la personne détenue

Vous pouvez effectuer des réservations pour 2 semaines maximum.

▪ **Sur internet** : www.penitentiare.justice.fr

▪ **Aux bornes** de l'accueil des familles avec votre badge, du jeudi au dimanche.
(accueil fermé les lundi, mardi et mercredi)

Vous pouvez effectuer des réservations pour 4 semaines maximum.

**ANNULATIONS OU MODIFICATIONS DE RDV
BORNES ET TELEPHONE 72H A L'AVANCE**



MODALITES APPLICABLES A CHAQUE VISITE

- Vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité
- Présentez-vous au moins **30 minutes avant l'heure du parloir** afin de procéder au contrôle des identités
- Pour un enfant mineur ne possédant pas de carte d'identité, vous devez présenter le livret de famille sur lequel il est inscrit.
- Pour un bébé, vous pouvez vous munir d'un change (une couche et un paquet de lingettes) ainsi que d'un biberon préparé (biberon en plastique) transporté dans un sac transparent.
- Des casiers à codes sont mis à votre disposition dans l'accueil des familles pour y déposer, avant la visite au parloir : argent, papiers, clés, tabac, boisson, nourriture, portefeuille, téléphone et tout objet susceptible de sonner en passant sous le portique.
- En cas de port de prothèse ou de prise de médicaments, présentez un **certificat médical**
- En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité, vous devrez présenter la déclaration certifiée par le commissariat avec photo.

PLANNING PARLOIRS

CENTRE DE DETENTION

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

	ARRIVÉE DES FAMILLES	DÉPART POUR LES PARLOIRS	HORAIRES DES PARLOIRS
MATIN	7H30	8H00	8H15 - 9H45
	9H15	9H45	10H00 – 11H30
APRES-MIDI	12H45	13H15	13H30 – 15H00
	14H45	15H15	15H30 – 17H00

RAPPEL : Présentez-vous au moins **30 minutes avant l'heure du parloir** afin de procéder au contrôle des identités.

EN CAS DE RETARD, LE PARLOIR NE POURRA PAS AVOIR LIEU

Centre Pénitentiaire de LIANCOURT
1 avenue Robert Badinter
60140 LIANCOURT

